

AUTORITE DU BASSIN DE LA VOLTA
VOLTA BASIN AUTHORITY



Bénin- Burkina- Cote d'Ivoire- Ghana- Mali- Togo

**1ère Réunion du Forum des Parties prenantes au
développement du bassin**

18 – 19 Janvier 2012

Rapport de la réunion

Introduction

La première réunion du Forum des Parties prenantes au développement du bassin de la Volta s'est tenue à Ouagadougou les 18 et 19 janvier 2012 au Joly Hôtel, sous le haut parrainage du Président du Conseil des Ministres de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV).

Cette rencontre a connu la participation effective des délégations des 6 pays du bassin composées de 4 membres, d'organisations de bassin, de Partenaires Techniques et Financiers ainsi que des représentants de l'ABV (voir la liste de présence en annexe2).

1. La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les interventions successives du Directeur Exécutif p.i. de l'ABV, Dr Charles BINEY, pour l'allocation de bienvenue, du discours du représentant de la France, M. Christophe BARAT (AFD), et de l'allocation d'ouverture prononcée par Mme Sandrine SANKARA, représentant le Président du Conseil des Ministres de l'ABV, empêché. Le Délégué de la Commission Européenne, empêché également, s'était excusé de ne pouvoir envoyer un représentant.

Dans son allocation de bienvenue, le Directeur Exécutif p.i. a souligné que parmi les 05 organes permanents définis par la Convention de l'ABV signée en 2007, le Forum des Parties était le seul qui n'avait pas encore été opérationnalisé et que l'ABV avait initié le processus d'opérationnalisation en juin 2011 en adressant aux Etats une requête pour nommer 03 membres et constituer, avec le Point Focal National, ce Forum des Parties. Il a ensuite remercié les Etats pour leurs réponses ainsi que les Partenaires - AFD, RIOB, Agence de l'Eau Seine Normandie, Délégation de la Commission Européenne et Ambassade de France au Burkina - pour leur appui financier qui a permis d'organiser cette 1^{ère} réunion du Forum des Parties. Il a enfin appelé les participants à une contribution active aux débats

afin que la réunion soit une plateforme d'échange d'idées au bénéfice de la gestion des ressources en eau, du développement socio-économique du bassin et de l'intégration régionale.

Dans son intervention le représentant de la France s'est réjoui de la tenue effective de cette première réunion du Forum des Parties prenantes au développement du bassin de la Volta et a tenu à préciser que cet événement marquait un pas important dans l'amélioration de la gouvernance de l'eau, de la gestion régionale des ressources en eau et du développement durable dans la Bassin de la Volta. Revenant sur le processus de structuration des instances et organes de gestion du bassin, Monsieur Christophe BARAT a pris soin de rappeler la dynamique de l'appui de la France au développement institutionnel et organisationnel de l'ABV depuis sa création, sans occulter les réalisations importantes faites aux côtés de l'ABV jusqu'à la tenue du présent Forum des Parties prenantes qui marque le démarrage concret du Projet de développement des capacités des organes clés de l'ABV que sont le Forum des parties prenantes, le Comité des Experts et la Direction Exécutive, projet développé en partenariat avec l'AFD, la Facilité Eau de l'Union Européenne et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Les travaux ont ensuite été officiellement lancés par l'allocution d'ouverture de la représentante du Président du Conseil des Ministres, qui a rappelé l'importance du bassin pour les 6 Etats qui l'ont en partage et insisté ainsi sur la nécessité d'une gestion concertée qui justifie la mise en place du présent "Forum des Parties prenantes", un des 05 organes clés de l'ABV. En prélude aux échanges, un aperçu du contenu du programme a été esquissé pour sensibiliser les participants au bon déroulement des travaux.

Les travaux se sont poursuivis par la présentation des participants, l'adoption de l'ordre du jour (cf annexe1) et la mise en place d'un présidium dirigé par le Directeur Exécutif p.i. de l'ABV, Dr Charles BINEY.

Il est également à noter l'arrivée très remarquée du Président du Global Water Partnership section Afrique de l'Ouest qui a tenu à exhorter les membres des différentes délégations présents à ces assises du premier Forum des Parties prenantes, à prendre toute la mesure de leurs rôles au sein de cette instance.

Composition du bureau :

Président : Dr Charles BINEY, Directeur Exécutif p.i. de l'ABV

Rapporteur francophone : KASSA Prosper, membre du PNE Togo

Rapporteur anglophone : Richard TWUM, Président du Ghana Dam's Dialog ;

Assistés de :

Alain BERNARD, Secrétaire technique permanent adjoint du RIOB

Alain HUSSARD, Conseiller technique ABV

2. Le contenu des travaux et des échanges de la première journée

Pour le compte de la première journée, outre les différentes formalités ayant marqué le début des travaux, 03 sessions ont été tenues avec chacune un contenu en plusieurs points. Les différentes sessions sont présentées ainsi qu'il suit :

1. Session 1 : introduction de l'ABV (présenté par l'ABV)

- 1.1. *Présentation de l'ABV : statuts et mandats, Plan stratégique, rôle et attribution du Forum des parties prenantes (présenté par le Directeur Exécutif Adjoint p.i.)*
- 1.2. *Contexte et objectifs de la 1^{re} réunion du Forum (présenté par le Directeur Exécutif p.i.)*

2. Session 2 : gestion participative, retour d'expérience

- 2.1. *Ghana Dam's Dialog (présenté par Richard TWUM de la Volta Basin Development Foundation - Ghana)*
- 2.2. *Le comité de bassin du Nakambé, (présenté par Dibi MILLOGO, Directeur général de l'Agence de l'Eau du Nakambé) ;*
- 2.3. *Le comité de bassin de Seine-Normandie (présenté par André WULF, représentant de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie-France)*
- 2.4. *Forces et faiblesse de la gestion participative dans le secteur de l'eau dans chacun des Etats (présenté par le représentant national de 3 pays du bassin : Bénin, Burkina-Faso et Côte d'Ivoire)*

3. Session 3 : Outils de gestion concertée des ressources en eau et des milieux associés.

- 3.1. *Charte de l'Eau et Plan Directeur de l'ABV : enjeux et perspectives pour le bassin (présenté par le Directeur Exécutif p.i.)*
- 3.2. *Les grandes lignes des chartes de l'eau de bassins d'Afrique (Niger, Tchad, Sénégal) et leurs processus d'adoption (présenté par le professeur GARANE de l'Université de Ouagadougou)*
- 3.3. *Forces et faiblesse de la gestion participatives dans le secteur de l'eau dans chacun des Etats (présenté par le représentant national de 3 pays du bassin : Ghana, Mali et Togo)*

Les sessions ont été placées sous la coprésidence du Dr Charles BINEY, Directeur Exécutif p.i. de l'ABV et la présidence, respectivement, de :

- session 1 : M. Mahamane TOURE, représentant de la CEDEAO/CCRE ;
- session 2 : M. Abdoulaye TRAORE-ZAKARI, Président du Partenariat National de l'Eau du Togo ;
- session 3 : M. Michel TOZAN, Point Focal National de Côte d'Ivoire ;

Chacune des sessions a été marquée par des discussions entre les participants qui ont formulé des interrogations, exprimé des préoccupations et/ou faits des commentaires portant sur les différents sujets abordés dans les sessions

La substance des débats portant sur chaque session est résumée ainsi qu'il suit :

Session	Aperçu du contenu de la session	Résumé des préoccupations des participants aux débats
<p>Session 1 : Introduction de l'ABV (présenté par l'ABV)</p>	<p>Le Bassin de la Volta (400 000 km²) est inégalement réparti entre les six Etats (Burkina et Ghana disposent de 83% du territoire du bassin). De nombreux enjeux (économiques et stratégiques) et défis de développement durable (lutte contre la pauvreté, protection de l'environnement) caractérisent le contexte actuel de la gestion des ressources du bassin.</p> <p>La mise en place de l'ABV a été facilitée par un environnement favorable, international, régional (CEDEAO, UA) et local (OMVS, ABN).</p> <p>Les contraintes actuelles de fonctionnement de l'institution relève des difficultés de mobilisation des ressources (financières et humaines).</p> <p>Plusieurs activités sont à mettre à son actif depuis sa création notamment la consolidation de son dispositif institutionnel et les activités techniques prioritaires.</p> <p>L'ABV dispose d'un Plan stratégique sous-tendu par une vision, une mission et des objectifs précis.</p> <p>Le Forum des Parties prenantes est un organe consultatif, son rôle auprès de la Direction Exécutive et sa composition sont définis dans le Règlement Intérieur de l'organe.</p>	<p>Les préoccupations ont porté sur</p> <ul style="list-style-type: none"> - la nature et le profil des membres du Forum des Parties Prenantes, - les problèmes de recouvrement des contributions financières des Etats et les conséquences sur le fonctionnement de l'institution, - la mise en place des forums nationaux des parties prenantes. <p>A ce titre la création de sections nationales des parties prenantes sera fonction du paiement des contreparties des Etats Membres de l'ABV dont 1 sur les 6 est à jour à cette date.</p>
<p>Session 2 : gestion participative, retour d'expérience</p>	<p>La deuxième session est structurée en trois communications sur différentes thématiques portant sur les retours d'expériences de la gestion concertée/participative des infrastructures, des bassins versants et de la mise en œuvre des politiques nationales de gestion des ressources en eau.</p> <p>On peut noter des différences entre la configuration des organisations de bassins dans les pays même si les missions restent les mêmes et sont articulées autour de trois principes clés à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la gestion par bassin hydrographique, - la gestion concertée et - la règle du pollueur/payeur. <p>A cette occasion, les Etats du bassin de la Volta ont appris de la longue expérience de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.</p> <p>Enfin, il est à noter que le niveau d'avancement des politiques nationales de GIRE et de gestion participative dans le secteur de l'eau est assez diversifié. Néanmoins, on note des avancées notables dans la mise en œuvre des politiques de GIRE avec notamment l'élaboration des plans nationaux de GIRE et les réformes institutionnelles en cours.</p>	<p>Quelques questions de précisions ont été posées par les participants mais des préoccupations plus importantes ont porté sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les expériences de gestion de conflits dans le cas de Seine-Normandie, - les conflits d'attribution entre les instances étatiques et les Agences de l'eau (cas du Bénin), - la mise en place d'un système de suivi des indicateurs de performance à l'échelle du bassin.

<p>Session 3 : Outils de gestion concertée des ressources en eau et des milieux associés.</p>	<p>Cette session a fait l'objet de deux présentations, complétées avec la suite des retours d'expériences des trois autres pays du bassin.</p> <p>On peut retenir de ces deux présentations que tous les pays se focalisent sur le développement de la gestion des ressources en eau et que le grand défi reste la mise en place des outils de collaboration avec à la clé une approche par bassin. La Charte est à ce titre l'outil d'harmonisation des politiques de l'eau à l'échelle du bassin.</p> <p>Dans ce contexte, les grandes lignes des Chartes de l'ABN et du lac Tchad ont été présentées par le Prof. GARANE qui a tenu à préciser que la Charte vient en renforcement des conventions internationales de base et que la Charte en elle-même ne suffit pas à définir toutes les règles de gestion des ressources en eau. D'où l'intérêt de développer des annexes spécifiques.</p>	<p>Plusieurs questions de compréhension ont été formulées pour mieux percevoir l'intérêt et la portée d'une Charte de l'eau. A noter que les termes <i>traité</i>, <i>charte</i> ou <i>convention</i> sont assimilables en droit international (de l'eau) avec la même nature contraignante. En revanche les documents non contraignants/conventionnels sont appelés <i>déclaration</i> ou <i>accord</i>.</p> <p>D'où la question subséquente de savoir quelle instance se chargerait de la mise en application de la Charte pour lui donner son caractère contraignant vu les nombreuses hésitations des pays à se conformer à ses prescriptions. A cette question d'aucuns ont proposé la mise en place d'une mission d'inspection sur la prise en compte des obligations de la Charte par les Etats signataires.</p>
	<p>La fin de la journée a été marquée par les échanges sur le rôle des Comités de Bassin dans l'élaboration de la Charte. Ce rôle, notamment en ce qui concerne le Forum des Parties de l'ABV a été décliné à trois niveaux à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaboration des Termes de Référence, - définition des moyens à mettre en œuvre (humains, techniques et financiers), - définition des moyens de mise en œuvre et d'opérationnalisation. 	<p>Sur ce dernier point, les échanges se sont cristallisés sur la nécessité de mettre tous les acteurs au même niveau d'information sur l'existant et séparer la question de la mise en place du Forum de celle de l'élaboration de la Charte qui devra tenir compte des lacunes de la Convention de l'ABV.</p> <p>Enfin des inquiétudes portant sur la non ratification des traités internationaux (Convention des Nations Unies de 1997) qui conditionnerait l'adoption d'une Charte ont été dissipées car cette Charte sera articulée sur les Conventions internationales.</p>

3. Le contenu des travaux et des échanges de la deuxième journée

Les travaux de la deuxième journée du Forum des Parties prenantes se sont articulés autour de 02 sessions. Puis la cérémonie de clôture a marqué la fin de la 1^{ère} réunion de deux jours du Forum.

En ce qui concerne les deux dernières sessions, leurs contenus se présentent ainsi qu'il suit :

1. Session 4 : outils de gestion concertée des ressources en eau et des milieux associés (suite et fin)

- 1.1. La politique des ressources en eau de l'Afrique de l'ouest, (présenté par le représentant de la CEDEAO)
- 1.2. La gestion d'Akosombo (présenté par le représentant de la Volta River Authority)
- 1.3. Le processus de mise en place du dialogue sur les grands barrages en Afrique de l'Ouest (présenté par un représentant de l'UICN)

Cette section a été prolongée par la présentation du processus SDAGE et le rôle des comités de bassins par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

2. Session 5 : Fonctionnement du Forum des Parties, développé par l'ABV à travers la présentation du projet de règlement intérieur du Forum des parties

La session 4 a été placée sous la présidence de M. Ben AMPOMAH, Point Focal National du Ghana et la coprésidence du Dr Charles BINEY, Directeur Exécutif p.i. de l'ABV. La session 5 a été présidée, coprésidée et animée par MM. Charles BINEY et Yao ATIKPO, respectivement Directeurs Exécutif et Directeur Exécutif Adjoint p.i.

Un aperçu des échanges sur les différents sujets est donné ci-après :

Session	Aperçu du contenu de la session	Résumé des préoccupations des participants aux débats
Session 4 : outil de gestion concertée des ressources en eau et des milieux associés	<p>La politique des ressources en eau de l'Afrique de l'ouest a été présentée à travers les différents volets de son développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fondement de la politique qui tient du Traité de la CEDEAO, et des Statuts du cadre Permanent de coordination et de suivi de la GIRE, - Processus d'élaboration suivant une approche participative et en collaboration avec la CEDEAO et l'UEMOA qui a permis d'harmoniser les politiques, - Valeur juridique de la politique de l'eau qui a caractère exécutoire sans recours à la ratification par les Etats (conformément au nouveau régime juridiques des actes de la CEDEAO), - Axes stratégiques qui visent à i. Réformer la gouvernance de l'eau, ii. Promouvoir les investissements dans le secteur de l'eau, iii. Promouvoir la coopération et l'intégration régionale. <p>Les Modalité de mise en œuvre définissent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le dispositif institutionnel, - Le mécanisme de financement, - Le mécanisme de suivi évaluation, - Le plan d'action. 	<p>On retient des discussions que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Directive Cadre de la CEDEAO sur les grandes infrastructures prendra en compte l'application des prescriptions sur les Etudes d'Impact Environnemental pour tenir compte de la nécessité de cette importante disposition dans le processus de réalisation des grandes infrastructures hydrauliques ; - Le nouveau régime juridique de la CEDEAO vient corriger les pesanteurs du processus d'intégration inhérents au régime conventionnel en rendant exécutoire les dispositifs communautaires même sans la ratification des Etats membres
	<p>L'exposé sur la gestion du barrage d'Akosombo a permis de comprendre les règles de gestion de la ressource et les modalités de collaboration entre les parties prenantes et les autres acteurs</p> <p>On note à ce titre l'existence d'une plate forme d'échanges VRA-SONABEL (Ghana/Burkina) auxquels prennent part les différents partenaires techniques</p>	<p>Les contributions à l'amorce des solutions de règlements pacifiques des différends entre les deux parties de la plateforme VRA-SONABEL ont été soulignées : le dialogue permanent, les contacts directs, les échanges d'informations (cas du réservoir de Bagré).</p>
	<p>Le film (version courte) sur le processus d'instauration du dialogue autour des grands barrages a donné une illustration des besoins de gestion concertée de ces infrastructures dont les conséquences ont été jusque là mal évaluées sur les plans humain et environnemental.</p>	
	<p>Le processus du SDAGE et le rôle du Comité de Bassin (Seine Normandie, André WULF, Expert)</p> <p>Le processus du SDAGE de l'Agence Seine-Normandie a été consolidé dans le temps suite au vote de plusieurs lois successives et la prise en compte des objectifs clés comme la définition du <i>bon état des</i></p>	<p>Quelques questions de précisions ont permis de mieux percevoir entre autre, l'articulation entre le SDAGE, le SAGE et le contrat de rivière avec la précision que les contrats de rivière font partie de l'ancien système.</p> <p>On retiendra aussi des explications que le</p>

	<p>eaux et la prise en compte des <i>événements extrêmes</i> (inondation, sécheresse).</p> <p>Le SDAGE est régulièrement actualisé avec la prise en compte des orientations du Comité de bassin sous l'éclairage des techniciens, d'où un aller retour permanent entre les différents acteurs.</p>	<p>Comité de Bassin est un organe politique qui se réunit 4 fois par an et examine les dossiers soumis par l'Agence de l'Eau qui est un organe technique au fonctionnement régulier et permanent.</p> <p>Les différents défis liés à la pollution des eaux sont un fait historique se rapportant à l'occurrence des événements de pollution.</p> <p>La définition des six piliers du SDAGE tient du besoin d'être exhaustif.</p> <p><i>On retient de ces discussions que le Plan Stratégique de l'ABV inclut dans ses priorités d'élaborer le SDAGE, mais qu'il faudra tenir compte des études existantes que ce document de gestion pourra compléter.</i></p> <p><i>Quant au Forum des Parties, il doit être impliqué dans l'élaboration des TdR qui devront être explicites sur les rôles du Forum.</i></p>
<p>Session 5 : fonctionnement du Forum des Parties</p>	<p>L'examen de l'avant projet de Règlement Intérieur, en première lecture, a été limité au recueil des grandes orientations en termes d'amendements vu la représentativité limitée des participants.</p>	<p>Cet exercice a été fait article par article et a donné lieu à des propositions d'amendements de plusieurs articles dont la proposition de fusionner les articles 3 et 4 et des précisions apportées aux articles 5 et 7 .</p>

4. Recommandations :

Les différentes recommandations sont intégrées au Communiqué final de cette 1^{ère} réunion du Forum des Parties de l'ABV.

5. Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été marquée par les interventions successives du Secrétaire adjoint permanent du Réseau International des Organismes de Bassin, M. Alain BERNARD, du Conseiller Régional CEDEAO/UEMOA de l'Ambassade de France, M. Nicolas LECRIVAIN, et du Directeur Exécutif p.i. de l'ABV, Dr Charles BINEY.

Dans son intervention, le représentant du RIOB a souligné la déjà longue coopération entre l'ABV et le RIOB et salué ses nouvelles perspectives jusqu'en 2015 à travers le projet de la Facilité Eau pour le renforcement de la gouvernance de l'ABV. Il a également salué la vision des textes fondateurs de l'ABV qui inclut la création du Forum des Parties prenantes au développement du bassin, organe consultatif auprès du Conseil des Ministres. Après s'être félicité de la très bonne tenue de la réunion, encourageante pour l'avenir de l'ABV, il a néanmoins voulu souligner que le « passage à l'acte » pour associer concrètement les usagers, la société civile et les collectivités compliquait certes les processus et avait un coût mais que ne pas les associer serait bien plus coûteux encore ; il a ainsi rappelé que la gestion participative était la meilleure garantie d'une véritable appropriation de la gestion des ressources en eau et une facilitation pour la mise en œuvre opérationnelle des actions ; il

a par ailleurs encouragé l'ABV à promouvoir le partage équitable des bénéfices de la gestion des ressources en eau et l'exploitation concertée des ouvrages. Il a alors conclu que l'ABV pouvait compter sur le RIOB, le RAOB, l'OIEau et les Agences françaises de l'Eau pour continuer à appuyer ses actions et a convié tout un chacun à continuer d'échanger prochainement à Marseille, dans le cadre du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau.

Le représentant de l'Ambassade de France, M. Nicolas LECRIVAIN, a ensuite souligné et salué le rôle important que joue l'ABV dans le processus d'intégration régionale que la France soutient et le Directeur Exécutif p.i., Dr Charles BINEY, s'est félicité du succès de cette 1^{ère} réunion du Forum des Parties.

Le Président du bureau



Dr Charles BINEY, Directeur Exécutif p.i.

AUTORITE DU BASSIN DE LA VOLTA
VOLTA BASIN AUTHORITY



Bénin- Burkina- Cote d'Ivoire- Ghana- Mali- Togo

**Sous le Haut Parrainage du Président du Conseil des
Ministres de l'ABV**

1ère Réunion du Forum des Parties

18 – 19 Janvier 2012

Ordre du Jour

18 Janvier 2012	
08h30-09h00	Arrivée et enregistrement des Participants
09h00-10h00	CEREMONIE D'OUVERTURE 1. Discours de bienvenue par le Directeur Exécutif p.i. de l'ABV ; 2. Discours du Président du Global Water Partnership – Afrique de l'Ouest (GWP-AO) ; 3. Discours du représentant de la France (AFD) ; 4. Discours du représentant de la Délégation de la Commission Européenne ; 5. Discours d'ouverture par le Président du Conseil des Ministres de l'ABV, SEM Ministre de l'Agriculture, et de l'Hydraulique du Burkina Faso
10h00-10h30	Pause café
10h30-10h45	Présentation des participants Adoption de l'Ordre du jour Composition du bureau
10h45-11h30	SESSION 1 : Introduction de l'ABV par la Direction Exécutive 1. Présentation de l'ABV : Statuts et Mandats, Plan Stratégique, rôle et attributions du Forum des Parties, par le DEA p.i. 2. Contexte et objectifs de la 1 ^{ère} réunion du Forum, par le DE pi.

11h30-13h00	<p>SESSION 2 : Gestion participative, retour d'expériences</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ghana Dam's Dialog, par Richard TWUM (Volta Basin Development Foundation - Ghana); 2. Le Comité de bassin du Nakambé, par Dibi MILLOGO (Agence de l'Eau du Nakambé – Burkina) ; 3. Le Comité de bassin de la Seine, par André WULF (Agence de l'Eau Seine Normandie – France) ; 4. Forces et faiblesses de la gestion participative dans le secteur de l'eau dans chacun des Etats, par le Point Focal National (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire) ; 5. Discussions
13h00-14h30	Pause déjeuner
14h30-16h00	<p>SESSION 3 : Outils de gestion concertée des ressources en eau et des milieux associés</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Charte de l'Eau et Plan Directeur de l'ABV : enjeux et perspectives pour le bassin par le Directeur Exécutif p.i. ; 2. Les grandes lignes des Chartes de l'Eau de bassins d'Afrique (Niger, Tchad, Sénégal) et leurs processus d'adoption, par Prof. GARANE, Université de Ouagadougou; 3. Forces et faiblesses de la gestion participative dans le secteur de l'eau dans chacun des Etats, par le Point Focal National (Ghana, Mali, Togo) ; 4. Discussions
16h00-16h30	Pause café
16h30-17h30	<p>Le Rôle des Comités des bassins dans le développement de la Charte pour les bassins transfrontaliers, par Alain BERNARD, Secrétaire technique permanent du RIOB ;</p> <p>Débat sur le thème « Préparation du Forum des Parties à son implication dans le processus Charte de l'Eau du bassin de la Volta », animé par Alain BERNARD (RIOB), Charles BINEY, Directeur Exécutif p.i. de l'ABV et Mahamane TOURE (CEDEAO/CCRE)</p> <p>Fin de Session</p>

19 Janvier 2012

09h00-10h30	<p><i>SESSION 4 : Outils de gestion concertée des ressources en eau et des milieux associés</i></p> <ol style="list-style-type: none">1. La politique des ressources en eau de l’Afrique de l’Ouest, par Mahamane TOURE, représentant de la CEDEAO/CCRE ;2. La gestion d’Akosombo, par Charles ADO, représentant de la Volta River Authority (VRA) - Ghana;3. Présentation du film « Les grands barrages en Afrique de l’Ouest – Bâtir le Dialogue », par Jérôme KOUNDOUNO, représentant de l’UICN4. Discussions
10h30-11h00	Pause café
11h00-12h00	<p>Le processus SDAGE et le rôle des comités des bassins, par André WULF, représentant de l’Agence de l’Eau Seine Normandie ;</p> <p>Débat sur le thème « Préparation du Forum des Parties à son implication dans le processus Plan Directeur du bassin de la Volta », animé par Alain BERNARD, représentant du RIOB, Charles BINEY, Directeur Exécutif p.i. de l’ABV et Ben AMPOMAH, Point Focal National du Ghana</p>
12h00-13h00	<p><i>SESSION 5 : Fonctionnement du Forum des Parties, par la Direction Exécutive p.i. de l’ABV</i></p> <ol style="list-style-type: none">1. Présentation du projet de règlement intérieur du Forum des parties;2. Débat
13h00-14h30	Pause déjeuner
	Préparation des recommandations et du communiqué final et rédaction du rapport par le bureau
16h00-17h30	Présentation et approbation des recommandations, du communiqué final et du rapport (plénière)
17h30-18h00	<p><i>CEREMONIE DE CLOTURE</i></p> <ol style="list-style-type: none">1. Allocution du Représentant du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) ;2. Allocution du Directeur Exécutif p.i. de l’ABV ;3. Discours de clôture par le représentant du Président du Conseil des Ministres de l’ABV.
	<i>Cocktail</i>

AUTORITE DU BASSIN DE LA VOLTA
VOLTA BASIN AUTHORITY



Bénin- Burkina- Côte d'Ivoire- Ghana- Mali- Togo

1^{ERE} REUNION DU FORUM DES PARTIES PRENANTES DE L'ABV

18-19 Janvier 2012, Ouagadougou

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Organisme / Société	NOM des représentants à la réunion	Titre des représentants à la réunion	Contact : Adresse / Tél / Email	Présence
MEMBRES DU FORUM DES PARTIES					
01	ABV BENIN	ADISSO Pierre	Point Focal ABV, Directeur de la planification et de la Gestion de l'Eau	Direction Générale de l'Eau 01 BP 385 Cotonou, Tél: +229 21 31 32 98 / 31 77 93 Mob : +229 95 45 96 85 Email : adissop@yahoo.fr	oui
02		TEKA Oscar	Laboratoire d'Ecologie Appliquée, Représentant du Centre de Recherche	LEA,Cotonou Mob: +229 66 69 23 02 Email: oscar_teka@yahoo.fr	oui
03		AGLI Evariste	Conseiller technique aux Ressources en Eau	DGE, Cotonou Tèl: +229 95 71 59 24 Mob: +229 97 72 86 09 Email: atingandedji@yahoo.fr	oui
04		KASSA Prosper	Membre du partenariat National de l'Eau (PNE)	PNE Bénin, Cotonou Tèl: +229 96 06 61 46 Mob: +229 645862 25 Email: p.kassa@yahoo.fr	Oui (Rapporteur francophone)

N°	Organisme / Société	NOM des représentants à la réunion	Titre des représentants à la réunion	Contact : Adresse / Tél / Email	Présence
MEMBRES DU FORUM DES PARTIES					
05	ABV BURKINA FASO	SANKARA Sandrine, représentante de	Directrice de la législation et du suivi des organismes de gestion des ressources en eau / DGRE	DGRE, Ouagadougou Tél: +226 50 37 48 64 Mob: +226 70 60 57 30 bassonon.sandrine@gmail.com	Représenté
		Mr THANOU Ousseni (Membre du Forum)	Point Focal ABV	thanoussei@yahoo.fr	
06		TRAORE Danouma Baba	Président du Conseil Régional des Hauts Bassin	Conseil Régional Hauts Bassins, Bobo Dioulasso Mob : +226 70 27 27 85	excusé
07		SEGDA Zacharie	Directeur Général de la Maîtrise d'Ouvrage de Bagré (MOB)	MOB, Bagré Mob: +226 70 27 04 00 zacharie.segda@yahoo.fr	excusé
08		ZEBA Idrissa	Directeur Exécutif de la Fondation Naturama	Fondation Naturama, Ouagadougou Mob : +226 70 20 62 08 Idrissa.zeba@naturama.bf	excusé
09	ABV COTE DIVOIRE	N'GUESSAN Bi Tozan Michel	Point Focal ABV, Directeur des Ressources en Eau	DRE - 20 BP 650 Abidjan20 Tel: +225 22 42 34 48 Mob: +225 05 78 04 45 michel_tozan@yahoo.fr	oui
10		DABLE Gbéhé Joseph,	Chef du Service Juridique, Direction des Ressources en Eau	Direction des Ressources en Eau 20 BP 650 Abidjan 20 Tél: +225 05 66 20 60 dable84@yahoo.fr	oui
11		COULIBALY Ounohon	Directeur des Services Techniques et des moyens généraux du Conseil Général de BOUNA	Conseil Général de Bouna, prospercoul@yahoo.fr	oui
12		KOUAME Odo Vilare	Directeur des services Technique du Conseil Général de BONDOUKOU	Conseil Général de Boundoukou, Tel: +225 35 91 61 30 Mob: +225 05 78 04 45 / 47 70 09 07 ovilaire@yahoo.fr	oui

N°	Organisme / Société	NOM des représentants à la réunion	Titre des représentants à la réunion	Contact : Adresse / Tél / Email	Présence
MEMBRES DU FORUM DES PARTIES					
13	ABV GHANA	AMPOMAH Ben	VBA Focal Point, Director of Water Resources Commission	WRC - P.O Box CT 5630, ACCRA Tèl: +233 302 763 651 / 765 860 Mob: +233 244 874 138 byampomah@yahoo.com	oui
14		JABULO Jonas Kakariba	Manager, Systems Planning (Engineering Department), Volta River Authority (VRA)	GWCL P. O. Box M 194, Accra Tel: +233 244 707 343, Mob : +233 264 707 343 Email : jonasjab@yahoo.com , jkjabulo@gwcl.com.gh	oui
15		APIO Simon	Ag. Director, Projects Development Dept., Ghana Irrigation Development Authority (GIDA)	GIDA, P.O. Box M154, Accra Tel: +233 246 402 468, Mob : +233 277 400 606 Email: apiosimon@yahoo.com	oui
16		ADDO Charles	Manager, Systems Planning (Engineering Department), Volta River Authority (VRA)	VRA, P. O. Box MB 77, Accra Tel: +233 20 8149315 Email: kofiobuobi@gmail.com	oui
17	ABV MALI	CISSE Navon	Point Focal ABV, Chef Division Gestion des Ressources en Eau / DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique BP. 66 BAMAKO Tél: +223 20 21 48 77 / 25 88 Mob: +223 76 49 23 29 Navon.cisse@yahoo.fr	oui
18		MOUNKORO Bianivo	Coordinateur Apprentissage GWI-Mali	GWI-Mali ; Mopti Tél : (+223) 21 4203 52 Email : bümivo.sahelco@afribone.nt.ml	oui
19		YARO Amadou, représentant	Président du Conseil du Cercle de Bankass	Bankass / Mopti Tél. (+ 223) 75 28 5865	Représenté
		TOGO Amadou (Membre du Forum)	Vice Président du Conseil du Cercle de Bankass	Tél. (223) 75 28 5865	
20		GUINDO Abdoulaye	Représentant du Comité de Bassin du Sourou, Région de Mopti	Comité de Bassin du Sourou, Mopti Tél. (+ 223) 76 20 60 39	oui

N°	Organisme / Société	NOM des représentants à la réunion	Titre des représentants à la réunion	Contact : Adresse / Tél / Email	Présence
MEMBRES DU FORUM DES PARTIES					
21	ABV TOGO	M'BATA Aharé	Point Focal ABV, Directeur des Ressources en Eau	Direction des Ressources en Eau B.P 335 Lomé Tèl: +228 2222 24 66 / 223 14 49 / 50 Mob: +228 90 04 21 72 ahare_mbata@yahoo.fr	oui
22		SOULEMANE Abdel-Ganiou	Chargé du programme Eau et Assainissement, Ministère de l'Environnement et des ressources forestières	Soulevo1@yahoo.fr	oui
23		BAWA L. Moktar	Chercheur à l'Université de Lomé (Eau et Environnement)	bawamoktar@yahoo.fr	oui
24		TRAORE-ZAKARI Abdoulaye	Président du Partenariat National de L'Eau (PNE)	PNE, Lomé Tél : +228 90 04 01 37 layezy@yahoo.fr	oui
PERSONNES RESSOURCES					
	Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique du Burkina Faso	SANKARA Sandrine, représentante du	Directrice de la législation et du suivi des organismes de gestion des Ressources en Eau	DGRE, Ouagadougou Tèl: +226 50 37 48 64 Mob: +226 70 60 57 30 bassonon.sandrine@gmail.com	Représenté
		SEDOGO Laurent, Président du Conseil des Ministres de l'ABV	Excellence, M. le Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique	MAH, Ouagadougou	
25	Global Water Partnership / West Africa	DIALLO Harba	Président	GWP/WA 03 BP 7112 Ouaga 03 Ouagadougou	oui
26	Délégation de la Commission Européenne au Burkina Faso		M Le Délégué	Délégation UE Ouagadougou Mathieu.BADOLO@eeas.europa.eu	excusé

N°	Organisme / Société	NOM des représentants à la réunion	Titre des représentants à la réunion	Contact : Adresse / Tél / Email	Présence
PERSONNES RESSOURCES					
27	Agence Française de Développement (AFD) au Burkina Faso	BARAT Christophe	Directeur Adjoint	Agence AFD - 52 Av de la Nation, 01 BP 529 Ouagadougou 01 Tel : +226 50 32 85 40 E_mail : baratc@afd.fr	oui
28	Ambassade de France au Burkina Faso	LECRIVAIN Nicolas	Conseiller Régional CEDEAO/UEMOA	Ambassade de France - 01 BP 504 Ouaga 01 Tél: +226 50.49.66.66 E.mail: nicolas.lecrivain@diplomatie.gouv.fr	oui
29	Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB/INBO)	BERNARD Alain	Secrétaire Technique Permanent Adjoint	RIOB - 21 Rue de Madrid - 75008 Paris Tél. 33.1.44.90.88.60 Mob:+33.603 029 245 E.mail: a.bernard@oieau.fr	oui
30	Agence de l'Eau de Seine Normandie	WULF André	Expert, Représentant du Directeur Général	AESN, 51 Rue Salvadore Allende 92027 Nanterre Cedex- France Tèl : +33 141 201 932 E_mail : Wulf.andre@aesn.fr	oui
31	Ghana Dam's Dialogue	TWUM Richard	Président	GDD, P.O Box MB 516 Accra Mob : +233 244 45 10 23	oui (rapporteur anglophone)
32	Agence de l'Eau du Nakambe	MILLOGO Dibi	Directeur de l'Agence	AEN , Ziniaré, Burkina Faso Fixe : +226 50 30 98 71 Mob : +226 70 43 73 17 fredmilfr@yahoo.fr	oui
33	Université de Ouagadougou	Prof. GARANE Amidou	Docteur en Droit Public International	Université de Ouagadougou Mob: +226 76 67 65 18 Garaneha7@yahoo.fr	oui
34	CEDEAO/CCRE	TOURE Mahamane Dédéou	Chargé de Programmes Régionaux	CCRE – Ouagadougou Mob: +226 70 45 52 92 moltoure@yahoo.fr	oui
PARTENAIRES TECHNIQUES					
35	Global Water Partnership / West Africa	DAM MOGBANTE	Secrétaire Exécutif	GWP/WA 03 BP 7112 Ouagadougou 03 Tel: + 226 5036 18 20 Mob: +226 70 21 71 00 damogbante@gmail.com	oui

N°	Organisme / Société	NOM des représentants à la réunion	Titre des représentants à la réunion	Contact : Adresse / Tél / Email	Présence
PARTENAIRES TECHNIQUES					
36	GREEN CROSS BURKINA FASO	DIALLO Ousséni	Président	Green Cross Burkina 01 BP 1043 Ouagadougou 01 Tél.: 50 43 31 65 / 70 20 41 61 greencross.burkinafaso@gmail.com	oui
37	GWI / MALI	CESSOUMA Bamadou	Partenaire GWI	GWI Mali +226 76 81 06 00 Bamadou.cessouma@iucn.org	oui
38	UICN - PACO	KOUNDOUNO Jérôme représentant DIALLO Ousmane	Coordinateur GWI- Barrages Coordinateur PACO	UICN - 01 BP 16 18 Ouagadougou Tél : +226 50 49 82 05 jeromekoundouno@iucn.org ousmane.diallo@iucn.org	Représenté
39	UICN-PAGEV	ONADJA Alice Paule	Chargé de la participation du Public	Tèl : +223 50 36 49 79 Alice.onadja@iucn.org	oui
40	CPWF	Dr COFIE Olufunke	Basin Leader	CPWF Ouagadougou Tél : +226 50 37 46 96 Email : o.cofie@cgiar.org	oui
41	WASCAL	Dr Boubacar BARRY	Coordinateur	WASCAL, Ouagadougou Tél : +226 50 37 60 67 Email : b.barry@cgiar.org	oui
42	UNEP-GEF Volta Project	OLUMIDE Akinsola, représentant Hubert ONIBON	Expert Regional Project Coordinator	UNEP/GEF Volta, Accra Tel: +233 302 764111 Hubert.Onibon@unep.org	Représenté
DIRECTION EXECUTIVE ABV					
43	ABV	Dr BINEY A. Charles	Directeur Exécutif	ABV 10 BP 13621 Ouagadougou 10 Tél : +226 50 37 60 67 Mob. : +226 76 13 74 78 cbiney@gmail.com	oui
44	ABV	ATIPKO YAO Samuel	Directeur Exécutif Adjoint	Mob : +226 76 16 87 56 samuel.atikpo@gmail.com	oui
45	ABV	HUSSARD Alain	Conseiller Technique	Mob : +226 70 64 34 23 alain.hussard@sfr.fr	oui

